

Les postulats avaient la vie dure. La doctrine écolo-administrative a tout axé depuis 2000 sur le fait que les petits moulins étaient seuls désignés responsables-coupables de l'extinction des espèces migratrices. C'était la croyance.
Nous dénoncions une doxa d'écologie punitive dépourvue d'étude(s) scientifique(s) et du moindre bon sens.
Une allégation d'autant plus infondée que les saumons étaient encore surabondants au début du 20ème siècle nonobstant les ouvrages, au point que dans les usages locaux ligériens, il convenait d'interdire de servir aux ouvriers agricoles du saumon plus de trois fois par semaine !

En 2025, le présumé « responsable » serait le dérèglement climatique. Cela élargit enfin le spectre des responsabilités à la planète entière et disculperait peu ou prou les ouvrages hydrauliques ? (1)

Rappels factuels sur les pêcheurs

A l'aune de la DCE 2000, ils ont par opportunisme stratégique, imaginé incriminer les ouvrages en travers des cours d'eau, ayant à l'occasion manqué de clairvoyance de lancer des études scientifiques multicritères sur les causes réelles du déclin progressif et inéluctable d'espèces migratrices patrimoniales, nonobstant la présence de ces ouvrages hydrauliques multiséculaires,

Qu'ils s'étonnent en 2025 en découvrant les problèmes à quelque chose de suspect : observant le déclin vertigineux des stocks d'année en année, ils ont cependant voulu continuer à pêcher le saumon jusqu'au dernier pour maintenir leur business pêche, apparait antagoniste avec leur mission de « protection du milieu naturel ».
Business as usual, tant pis pour l'espèce à protéger,
Ils se sont targués du silure-trophée pour continuer à vendre des cartes de pêche.
Business as usual. Mais un silure ne pèse pas 230 kg en léchant uniquement les piliers des ponts. Dans son aire relativement restreinte, il dévore tout : espèces patrimoniales et saumons compris.

Cette chaîne de dysfonctionnements sur la méconnaissance des réels impacts des pêches maritimes (surpêche ultra subventionnée par l'UE) et de la pêche privée réglementée en eau douce [sans aucune mesure préventive puisque la pêche du saumon n'est interdite en eau douce localement que trop tardivement], illustre le principe du « ni responsable ni coupable ».
La notion de profit maximal brut de la récolte immédiate a primé à tous les principes de gestion durable au regard capitaliste immédiat « d'un tiens tout de suite vaut mieux pour moi que deux tu n'auras peut-être jamais demain ».

Attention : ayant vu une DDT inviter un présumé délinquant au TA pour non franchissement de son ouvrage par l'alose (cependant disparue du cours d'eau depuis longtemps), nous imaginons que les prescriptions administratives liées à des textes précis pourront encore et toujours s'appliquer à des espèces chimériques en déclin servant une cause dogmatique, sans qu'elle ne résolve jamais la résurrection des espèces piscicoles.

Le saumon, nouvelle victime du changement climatique. « On n'avait jamais vu ça »

« Le graal du pêcheur en Bretagne, c'est le saumon ! C'est le poisson roi des rivières bretonnes. » • © FTV

Écrit par **Maylen Villaverde**

Publié le 14/03/2025

Comme chaque année, experts et scientifiques français du saumon, sont réunis à Rennes pour mettre leurs informations en commun et produire de nouvelles données pour la communauté scientifique. Celles-ci sont sans équivoque : la population de saumons, adultes et juvéniles, n'a jamais été aussi mal en point. Le dérèglement climatique reste l'hypothèse privilégiée pour expliquer le phénomène

Le Scorff est la sentinelle des scientifiques français pour le suivi des populations de saumons. Et ce que nous révèle ce fleuve morbihannais apparaît comme assez inquiétant.

« Le nombre de retours moyens de saumons adultes dans le Scorff, c'est entre 400 et 500 par an, explique Étienne Prévost, directeur de recherche à l'INRAE, *et là, l'année dernière, on a estimé leur nombre à 75 « .*

Cinq à six fois moins de saumons adultes

Autrement dit, il y a eu, en 2024, 5 à 6 fois moins de saumons adultes à revenir dans le Scorff. Et si le chiffre n'était pas assez inquiétant, Étienne Prévost, ajoute « *On a déjà eu des mauvaises années, mais en dessous de 100, on n'avait jamais vu ça, jusqu'à ce jour ».*

À LIRE AUSSI : « Des chiffres vraiment, vraiment très mauvais », la pêche au saumon fermée en Bretagne en 2025

Autre constat sur les saumons adultes : les spécimens étudiés sont plus petits et plus maigres que les années précédentes, jusqu'à 10% de poids en moins.

Devant son écran d'ordinateur, l'expert du saumon, montre les graphiques produits par le groupe de travail de l'Observatoire de Recherche sur l'Environnement.

La courbe présentée suit le nombre de juvéniles, des petits saumons, comptabilisés dans le Scorff depuis 30 ans. Et le scientifique de commenter, « *la production de juvéniles dans le Scorff, avait tendance à s'améliorer, mais, là aussi, les dernières années sont défavorables « .*

Très peu d'adultes et peu de juvéniles, le constat est aussi inquiétant qu'inédit. Car, qui dit moins de jeunes saumons à naître dans nos cours d'eau, implique moins d'adultes à partir en mer et encore moins à revenir.

La survie de ce poisson migrateur se pose sérieusement, même si les scientifiques se gardent d'être trop pessimistes » *ce qui nous inquiète, c'est de savoir si ce*

qu'on vient de constater, c'est conjoncturel ou si c'est quelque chose de plus fondamental ? » s'interroge Etienne Prévost.

Diminution du nombre de saumons aux 4 coins de l'Atlantique

L'inquiétude des Français est partagée par la communauté scientifique internationale. Car l'abondance des populations de saumon a fortement diminué dans tous les pays de migration. Au Québec, sur les Îles Britanniques, ou en Norvège, le constat est le même, ce qui induit que l'origine du problème se situerait dans le milieu que tous ces poissons traversent, à savoir l'Atlantique Nord.

» *La cause la plus probable, c'est une baisse de la survie marine* » confirme Laurent Beaulaton, chef de pôle du MIAME – poissons migrateurs et environnement.

Alors comment expliquer que les saumons ont de plus en plus de mal à migrer vers les îles Féroé ou le Groenland ?

« *En fait, ce sont de multiples facteurs,* explique le scientifique. *Le changement climatique entraîne des hausses de température qui peuvent impacter directement le saumon, parce que le saumon est une espèce d'eau froide. Le changement climatique va aussi impacter les ressources, les proies du saumon sur lesquelles se nourrit le saumon.* »

Selon une étude américaine du NOAA, l'équivalent de l'Ifremer, la température moyenne de l'océan Atlantique a augmenté de 2°, et l'année 2024 a été l'année la plus chaude jamais enregistrée.

À cela s'ajoute les modifications de courants marins et les activités humaines, telles que la pêche, qui peuvent impacter la quantité de proies disponibles pour les saumons. Tout cela combiné à d'autres facteurs, identifiés ou non, va jouer sur la survie du saumon en mer.

Quelles préconisations pour éviter le pire ?

Fortes de tous ces éléments, les autorités compétentes ont donc décidé d'interdire la pêche au saumon sur tous les cours d'eau français dès 2025. Une solution pour tenter de maintenir la population de saumons reproducteurs.

À LIRE AUSSI : « Une mesure de bon sens ». La pêche du saumon suspendue officiellement en Bretagne

Mais au-delà de cette mesure, les experts estiment qu'il est aussi possible d'améliorer les habitats du saumon. Pour cela, il faudrait faciliter sa remontée des fleuves en éliminant tous les obstacles physiques, telles que les barrages, ou écluses, ce qui permettrait aux migrateurs de remonter plus haut et de trouver, peut-être, de meilleures conditions pour grandir et se reproduire.

Extinction possible de l'espèce ?

Sur la question de la possible disparition du saumon, les scientifiques se veulent rassurants. Ils estiment que l'espèce ne devrait pas disparaître de la planète, mais que le nombre d'individus pourrait drastiquement diminuer. Le poisson migrateur pourrait plus probablement déserter les cours d'eau de la partie sud de leur aire de migration (Portugal, Espagne, France) pour survivre dans la partie nord. Mais tout cela n'est que spéculation.

Une seule chose est sûre à ce stade, c'est que si la tendance se confirme, le risque est grand que la Bretagne perde définitivement ses saumons. Avec eux va disparaître un pan de l'histoire de ces fleuves bretons et de ses riverains.